



ÉGLISE CATHOLIQUE  
DANS L'OISE

## NOMINATIONS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018

- Monsieur l'abbé **Philippe Montier**, curé-archiprêtre de la paroisse St Eloi de Noyon, est nommé curé de la paroisse St Joseph de la Plaine d'Estrées et administrateur de la paroisse St Martin du Plateau Picard pour une durée de six ans.

Il résidera au presbytère d'Estrées-Saint-Denis.

- Monsieur le chanoine **Benoît Lecoite**, curé-archiprêtre de la paroisse St Pierre et St Paul de Beauvais-Centre, est nommé curé-archiprêtre de la paroisse St Eloi de Noyon pour une durée de six ans, administrateur de la paroisse Ste Jeanne d'Arc de Guiscard pour une durée d'un an et administrateur de la paroisse St François d'Assise de Oise et Matz pour une durée d'un an.

Il est également nommé responsable du secteur missionnaire du Noyonnais pour une durée de trois ans.

Il résidera au presbytère de Noyon.

- Monsieur l'abbé **Bruno Bonini**, curé de la paroisse Ste Jeanne d'Arc de Guiscard, est nommé vicaire de la paroisse saint Vincent de Paul de Saint Just en Chaussée.

- Monsieur le chanoine **Bernard Grenier**, curé de la paroisse Cœur du Christ de Clermont, est nommé administrateur de la paroisse saint Vincent de Paul de saint Just en Chaussée pour une durée d'un an.

- Monsieur l'abbé **Antoine Fernet**, curé de la paroisse St Joseph de la Plaine d'Estrées, en accord avec le Modérateur général de la Société Saint Jean-Marie Vianney, est nommé curé *in solidum* et modérateur de la paroisse St Martin de Méru et de la paroisse St Louis du Pays de Thelle pour une durée de six ans.

Il est également nommé responsable du secteur missionnaire du Vexin-Thelle pour une durée de trois ans.

Il résidera au presbytère de Méru.

- Monsieur l'abbé **Mickaël Lucero**, vicaire de la paroisse des Seize Bienheureuses Carmélites de Compiègne, en accord avec le Modérateur général de la Société Saint Jean-Marie Vianney, est nommé curé *in solidum* de la paroisse St Martin de Méru et de la paroisse St Louis du Pays de Thelle pour une durée de six ans.

Il résidera au presbytère de Méru.

- Monsieur l'abbé **Stephan Janssens**, curé-archiprêtre de la paroisse St Rieul de Senlis, est nommé curé *in solidum* et modérateur des paroisses St Pierre-St Paul de Beauvais-Centre, St Lucien de Beauvais-Nord, et Bienheureux Frédéric Ozanam de Beauvais-Sud pour une durée de six ans.

Il est également nommé responsable du secteur missionnaire du Beauvaisis pour une durée de trois ans.

Il résidera au presbytère de Beauvais-Centre.

- Monsieur l'abbé **Florent Mongengo**, curé de la paroisse Bienheureux Frédéric Ozanam de Beauvais-Sud, est nommé curé *in solidum* des paroisses St Pierre-St Paul de Beauvais-Centre, St Lucien de Beauvais-Nord, et Bienheureux Frédéric Ozanam de Beauvais-Sud pour une durée de six ans.

Il garde sa résidence au presbytère de Beauvais-Sud.

- Monsieur l'abbé **Séraphin Yanogo**, curé de la paroisse St Martin du Plateau Picard, est nommé curé-archiprêtre de la paroisse St Rieul de Senlis pour une durée de six ans.

Il résidera au presbytère de Senlis.

- Monsieur l'abbé **Pierre Lé Trung Nghia**, vicaire de la paroisse Bienheureux Frédéric Ozanam de Beauvais-Sud, est nommé vicaire de la paroisse St Rieul de Senlis pour une durée de trois ans.
- Monsieur l'abbé **Romain Virthe**, vicaire de la paroisse St François d'Assise du Vexin, est nommé curé de cette même paroisse pour une durée de six ans.  
Il résidera au presbytère de Chaumont en Vexin.
- Monseigneur **Georges de Broglie**, curé de la paroisse Ste Maxence de Pont-Ste-Maxence, est déchargé de sa charge curiale. Il est nommé vicaire de la paroisse Saint Martin de Liancourt pour une durée de deux ans.  
Il garde son poste d'aumônier de la prison de Liancourt pour une durée de deux ans.
- Monsieur l'abbé **Alexandre Hurand**, curé de la paroisse St Lucien de Beauvais-Nord, est nommé curé de la paroisse Ste Maxence de Pont-Ste-Maxence pour une durée de six ans.  
Il résidera au presbytère de Pont-Ste-Maxence.
- Monsieur l'abbé **Pascal Monnier**, curé de la paroisse de St Martin de Méru, en accord avec le Modérateur général de la Société Saint Jean-Marie Vianney, est déchargé de sa charge curiale ; il est nommé curé de la paroisse des Seize Bienheureuses Carmélites de Compiègne pour une durée de six ans.  
Il est également nommé responsable du secteur missionnaire du Compiégnois pour une durée de trois ans.  
Il résidera au presbytère Saint Paul des Sablons à Compiègne.
- Monsieur l'abbé **Yann Deswarte**, vicaire de la paroisse St Joseph de la Plaine d'Estrées, en accord avec le Modérateur général de la Société Saint Jean-Marie Vianney et l'évêque de Coutances, est nommé vicaire de la paroisse des Seize Bienheureuses Carmélites de Compiègne pour une durée de trois ans.
- Monsieur l'abbé **Mathieu Devred**, curé de la paroisse St François d'Assise du Vexin, est déchargé de sa charge curiale. Il est nommé prêtre coopérateur de la paroisse des Seize Bienheureuses Carmélites de Compiègne pour une durée de trois ans.
- Monsieur l'abbé **Cyrille Mbemba**, vicaire de la paroisse des Seize Bienheureuses Carmélites de Compiègne, est prorogé pour une durée de trois ans.
- Monsieur l'abbé **Jean-Maurice Champagne**, curé de la paroisse Notre Dame de Picardie Verte, est déchargé de sa charge curiale et de la responsabilité du secteur missionnaire. Il est nommé curé de la paroisse Ste Thérèse de l'Enfant Jésus d'Auneuil pour une durée de six ans. Il conserve sa charge de chancelier du diocèse.  
Il résidera au presbytère d'Auneuil.
- Monsieur l'abbé **Thomas Chapuis**, curé de la paroisse Ste Thérèse de l'Enfant Jésus d'Auneuil, est nommé curé de la paroisse Notre Dame de Picardie Verte pour une durée de six ans. Il est nommé responsable du secteur missionnaire de l'Oise Normande pour une durée de 3 ans  
Il résidera au presbytère de Grandvilliers.
- Monsieur l'abbé **Patrick Vignerat**, curé de la paroisse St Vincent de Paul du Pays de Chaussée, en accord avec l'évêque de Limoges, est déchargé de sa charge curiale. Il est autorisé à prendre une année sabbatique